



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UVV

universit

L'UVSQ SE DOTE D'UN PLAN POUR L' ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le plan d'action est le prolongement des multiples initiatives déjà élaborées par l'UVSQ.

Le plan d'action 2021 – 2024 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) a été rédigé conformément à l'obligation légale inscrite dans l'article 80 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Il a été adopté lors du conseil d'administration de l'UVSQ du 11 mai 2021 et a été transmis au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Le plan d'action est le prolongement des multiples initiatives déjà élaborées par l'UVSQ.

L'établissement a ainsi rédigé une charte des bonnes pratiques en matière de gestion des temps et du droit à la déconnexion, créé un groupe de travail égalité et organisé des actions de lutte et de prévention contre les stéréotypes de genre. La « souplesse » accrue du temps de travail des personnels, rendue possible grâce à la mise en place précoce du télétravail et à la faculté de répartir le service hebdomadaire à temps complet sur 9 demi-journées, participe à ce même mouvement.

Le champ du plan d'action à l'égalité professionnelle est structuré autour de 4 axes conformes aux prescriptions de la loi du 6 août 2019 :

- » Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.
- » Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps et emplois.
- » Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale.
- » Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Après la réalisation préalable d'un diagnostic pour chacun de ces axes, l'UVSQ a déterminé des objectifs déclinés en mesures à mettre en place. Des indicateurs de suivi et d'évaluation sont associés à ces mesures ainsi qu'un calendrier de mise en oeuvre.

Découvrez le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes